



Le 15 mai 2017

Par SDÉ, courriel et messagerie

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale - contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (« le Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre dossier : R053575 JOT

Monsieur,

En suivi de votre lettre du 12 mai 2017 relativement au dossier mentionné en objet, le Coordonnateur informe la Régie qu'il a transmis par courriel aux entités visées par les normes de fiabilité copie de cette lettre de la Régie et qu'il l'a également publiée sur son site Internet.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

(S) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat